

**FORMULAIRE DE DEMANDE
D'INSCRIPTION A LA MAISON DES ASSOCIATIONS**

Cadre réservé à la Mda

Date de réception :

n° d'enregistrement :

Toutes les rubriques doivent être renseignées et le document lisible

Pour contacter l'association (l'association accepte que ces coordonnées soient diffusées)

Nom complet de l'association :

Sigle :

Tél fixe :

Tél mobile :

Email (vous pouvez prévoir une adresse au nom de l'association type votreassociation@gmail.com par exemple, plutôt qu'une adresse personnelle. Cela permettra à l'association d'être toujours joignable malgré les changements de bureaux...) :

Site Internet de l'association :

Votre Facebook :

Précisez le quartier du siège (Vieux-Lille, Wazemmes etc.) :

Lieu principal d'activité :

Thématique d'intervention (UN SEUL CHOIX POSSIBLE) :

- santé sport culture, loisir, éducation, formation solidarité de proximité, lien social, aide à la personne cadre de vie, développement durable
 citoyenneté, défense des droits solidarité internationale, relations interculturelles

Descriptif de l'activité ou objet statutaire : (trois lignes maximum)

-

-

-

Si référencé INSEE : n° Siret (sirène) :

Code NAF-APE :

Numéro de déclaration en préfecture (RNA) :
(Joindre impérativement le dernier récépissé de la déclaration)

Date de déclaration en préfecture :

Date et n° d'insertion au Journal Officiel :

Précisez quelques mots clefs pour la recherche par critères (**éventuellement complétez**) :

- soutien scolaire alphabétisation /remise à niveau en français
- théâtre (précisez si cours et/ou ateliers) danse (précisez si cours et/ou ateliers)
- cours de langue (préciser laquelle) :.....
-

Tranche d'âge : petite enfance 6/12 ans ado adultes seniors tout public

Adresse du siège social, déclaré en préfecture :

Chez : M.

N° rue (chemin, allée, bd, av)

Bat : Résidence : entrée : porte :

BP : Code postal : Ville :

Email

Adresse postale pour l'envoi du courrier à l'association si différente du siège social :

Chez : M.

N° rue (chemin, allée, bd, av)

Bat : Résidence : entrée : porte :

BP : Code postal : Ville :

Nom et coordonnées du (de la) Président(e) :

M

Adresse

Code postal :

Ville :



Mail :

L'association souhaite : (sous réserve d'acceptation)

- mettre son siège social à la MDA

oui non

Vous devez au préalable avoir effectué votre demande auprès de la Direction de la MDA par mail mda@mairie-lille.fr. Joignez votre mail d'acceptation.

- avoir une boîte aux lettres pour recevoir son courrier à la MDA

oui non

Sous réserve de disponibilité et d'accord. (Pour une durée d'un an, demande de reconduction en décembre de chaque année).

L'association¹ ci-dessus référencée adhèrera à la Maison des Associations pour une durée de deux ans (Titre 1, article 5 du règlement intérieur).

Elle bénéficiera, par cette inscription gratuite, de l'accès gratuit, sur réservation, aux espaces et prestations de la structure, et de la participation à l'animation de la MDA, à laquelle elle pourra contribuer si elle le souhaite (débats, expositions, forums, ateliers, etc).

L'inscription à la MDA vaut acceptation du règlement intérieur joint.

¹ L'Association en signant son inscription accepte que la Ville de Lille – Maison des Associations utilise ces informations dans le cadre de la mise à jour du fichier des associations. Elle reconnaît avoir à tout moment accès à ces informations qui peuvent être rectifiées ou supprimées sur demande du représentant légal de l'association (loi n°78-17 du 06/01/78) à la Mairie de Lille – Maison des Associations.

Fait à Lille le

Pour la Ville de Lille
Magali Herlem, conseillère municipale
Déléguée à la lutte contre l'exclusion, Vie Associative,
Maison des Associations

Pour l'association
le/la Président(e)

Joindre à ce formulaire les documents suivants :

- Récépissé de déclaration en Préfecture
- Exemple des statuts
- Composition du bureau ou CA de l'Association
- PV de la dernière A.G
- Outils de communication (flyers / affiches...)
- Récépissé d'assurance en responsabilité civile de l'association en cours de validité
- Règlement intérieur signé
- Accord de domiciliation émanant du Directeur de la MDA